

Il était une fois...

13 janvier 1921

90ème anniversaire de la fondation du PAI

90 ans de l'UDC en quelques mots...

Mesdames et Messieurs les invités,
chers amis UDC,

Cet anniversaire, c'est bien entendu l'occasion de revisiter le chemin parcouru, de rendre hommage à celles et ceux qui ont fait notre parti vaudois, et d'en tirer forces et enseignements pour notre avenir.

Alors, rappelez-vous ou sachez-le, ce 13 janvier 1921, ici à Saint-Cierges, une assemblée d'agriculteurs fonda le Parti paysan ou agrarien, qui devint plus tard PAI, puis PAI-UDC, et enfin UDC en mars 1985 à Bercher.

C'est du reste un député de Bercher, Albert Wulliamoz, qui fut le fondateur du Parti paysan, emboitant ainsi le pas, eh oui, aux Zurichois, qui avaient fondé le leur en 1917, suivis par les Bernois en 1919! Il est important de prendre conscience de la force de caractère d'Albert Wulliamoz, qui quitta le parti radical pour fonder ce parti, subissant comme ses futurs collègues députés des pressions incroyables de la part des très autoritaires Radicaux et même des Libéraux, pourtant anti-radicaux notoires à cette époque.

Quelle persévérance d'Albert Wulliamoz, député agrarien dès 1921 et même Conseiller National dès 1922, suivi par les élus Albert Brochon, Victor Pidoux, Emile Buffat, puis toute

une belle brochette de personnalités du pays profond, Jean Martin, Samuel Roulet, Henri Cottier, Albert Potterat, Charles Grand, François Rey et Benjamin Schwaar !

Cela nous amène vers 1935, la lutte radicale en vue d'éradiquer les agrariens se poursuit, poussant nos prédécesseurs à pactiser avec la gauche pour tenter d'accéder au Conseil d'Etat, ce qui provoqua des remous internes assez vifs. Mais en 1936, 2000 agrariens se réunirent à Bercher pour inaugurer le nouveau drapeau du parti, préfigurant une avancée électorale significative avec les René Rouge, Elie Péclard, Constant Reymond, Alfred Agassis et Samuel Henchoz. Suivent Daniel Carrard, Henri Dutoit. Quelques décès précoces nous privent de personnalités de renom, parfois remplacées par des personnes que je ne citerai pas, vu leur infidélité à notre parti.

A signaler l'arrivée de notre Colonel Henri Bettens au début des années 1940. En 1949, de par la grâce d'un changement de système électoral, nos pertes sont difficilement compensées par l'arrivée de nouvelles personnalités, tels Alois Grob, Alfred Fattebert et Albert Chevalley. Suivent Eugène Monachon, William Gudit, puis en 1953, on note l'arrivée de Marc-Henri Ravussin, Emile Jaton et Maurice Piot, qui remplace ou plutôt

succède à Albert Wulliamoz, qui ainsi aura servi la population vaudoise pendant 40 ans !!

Puis le rythme des personnalités s'intensifie proportionnellement à la croissance du parti, Mme Hügli à l'administration avec MM. Teuscher et Cuénod. Le Parti devient PAI semble-t-il en 1957, avec les Teuscher, Stoudmann, Charrière, Zinder et Anex, suivis par Margot, Pasche, Vautier et Guignard. Enfin, en 1962, Marc-Henri Ravussin devient le premier Conseiller d'Etat de notre parti, emmenant une troupe de députés comprenant des nouveaux comme Agassis, Christinet, Jaccoud, Sordet, Weber et Zulauf. Puis leur succèdent progressivement des personnalités plus proches de notre temps, Pichon, Brocard, Luginbühl, Debonville, Oulevey et Ferrot.



Vous me permettez de ne plus citer l'ensemble des personnalités qui depuis ont fait la renommée de notre parti, exception faite d'Agathe Salina, première députée, et de Marcel Blanc, député en 1970 et Jean-Pierre Berger en 1973. Et désormais, la vie du parti est faite de soubresauts, succès et crises plus ou moins fortes, notamment en 1996 avec la démission de notre Conseiller d'Etat Pierre-François Veillon, qui avait succédé à Marcel Blanc dès 1992. La bataille fut rude, la plupart d'entre vous s'en souviennent, le Parti

Radical croyant enfin pouvoir tenir sa revanche d'une scission qu'il n'avait pas pu empêcher 80 ans auparavant. Mais la pugnacité et la persévérance des désormais UDC étaient aussi fortes que celles des fondateurs du parti, et en 1998, après la reconquête d'un siège au Conseil d'Etat par votre serviteur, la croissance est au rendez-vous, les succès se suivent sans que leurs causes soient toujours identiques; une part de belles brochettes de personnalités vaudoises, une part d'influence du parti Suisse et de l'un de ses ténors Christoph Blocher ainsi qu'une part de modifications du paysage politique vaudois avec l'affaiblissement du Parti Radical et du Parti Libéral qui ne font du reste plus qu'un seul parti, du moins au niveau national.

Voilà en quelques mots toute la vie des 90 ans de notre parti, de laquelle je vous propose que nous tirions forces et enseignements. Forces tout d'abord, -il en faudra beaucoup-, pour affronter, le mot n'est pas trop dur, les échéances électorales à venir.

Nous devons lutter contre nos adversaires de gauche, toujours prompts à chercher des recettes fiscales supplémentaires en tondant des moutons contribuables de toutes les couleurs, sans forcément regarder du côté de la

maîtrise des dépenses, dont la croissance est malheureusement très supérieure à celle du produit intérieur brut vaudois.

Nous devons aussi lutter pour faire notre place au Centre-Droite, alors que notre poids électoral ne se discute plus et que le maintien d'une majorité de centre droite indispensable à la prospérité du Canton de Vaud en dépend directement.

Nous devons enfin lutter contre une certaine presse, pour ne pas dire une majorité de notre presse, toujours plus prompte à dénoncer le populisme de l'UDC que celui des partis de gauche, alors que la dite presse est justement responsable de l'évolution du comportement des lectrices et lecteurs abreuvés de scoops sensationnels pas toujours vérifiés, précédés de titres encore plus réducteurs que nos affiches les plus critiquées.

Pour terminer, les enseignements que l'on peut tirer de ces 90 ans écoulés sont nombreux, je n'en citerai que quelques-uns.

D'abord, que faire de la politique et défendre ses idées demandent un engagement hors du commun, plus encore dans notre parti que chez d'autres; qu'il ne faut pas en attendre d'enrichissement personnel mais plutôt savoir en limiter au mieux les impacts négatifs sur la famille et sur la carrière professionnelle.

Ensuite, se rappeler que les solutions aux défis politiques passent d'abord par la confrontation d'idées, puis par la recherche de consensus et non l'inverse.

En plus, nous devons faire un effort sur nous-mêmes pour réapprendre à communiquer dans ce monde de surcommunication, tout ceci pourtant sans perdre le bon sens qui caractérise le Vaudois du pays profond. Enfin, nous devons encore plus nous ouvrir sur les villes qui sont beaucoup plus réceptives que nous le croyons à notre programme et à nos idées, et qui seront des appuis bienvenus pour notre expansion future.

Sans oublier de continuer d'affronter franchement les débats et même les sujets qui fâchent en faisant feu de tout bois, bien entendu sur les idées et non sur les personnes qui les ont émises.

Pour conclure, par respect pour Albert Wulliamoz et tous ces valeureux fondateurs de notre parti, je vous invite à persévérer dans la culture et la défense de ces valeurs du Pays de Vaud et de la Suisse, notre Patrie, que sont la responsabilité individuelle, l'indépendance et la neutralité, en continuant à ne faire confiance qu'à la démocratie directe sans céder à quelque sirène que ce soit, européenne ou d'autres continents.
Bon anniversaire, cher Parti !

Jean-Claude Mermoud,
Conseiller d'Etat

90ème anniversaire UDC Vaud



Dany Schaer

Souvenez-vous...
Peu après la fin de la première guerre mondiale, des hommes commencent à militer pour la défense des paysans. Alors que le parti radical règne en maître dans les cam-

pagnes, Albert Wulliamoz, de Bercher, réveille ces hommes restés dans l'ombre de leur ferme. Des conférences sont organisées, mais se faire entendre est difficile, leurs opposants n'hésitent pas à utiliser des mesures d'intimidation. Le politicien ne cède pas au découragement, l'esprit de justice l'habite et, convaincu que ses frères paysans doivent retrouver la joie au travail et la possibilité de se perfectionner, il persévère dans son idée. Sa foi chrétienne, son attachement à son pays et un grand sens de la justice, en font non seulement un ardent défenseur des paysans de la plaine et de la montagne mais un homme de cœur qui voit dans la sécurité de l'ouvrier un moyen d'atteindre la sécurité économique.

Le 13 janvier 1921 fut officiellement créé le parti vaudois des Paysans, Artisans Indépendants (P.A.I.). Ce jour-là, à Saint-Cierges, une assemblée porta le nouveau parti sur les fonts baptismaux. Les paysans vaudois ont créé le PAI lorsqu'ils s'aperçurent avoir

été les victimes du système économique d'avant-guerre. Ils approuvèrent le besoin de prendre leur destinée en mains, de se grouper pour mieux se défendre. Cette prise de conscience collective balaya l'Europe de la France aux Balkans. En Suisse le premier parti cantonal à voir le jour fut le Parti paysan zurichois, en mars 1917 suivi en 1918 par la création du parti bernois. Le parti vaudois aurait vu le jour en 1919 déjà, date témoin figurant sur le drapeau, si l'arrivée inopinée du conseiller fédéral Ernest Chuard, rentré de Berne en toute hâte, n'avait fait échouer cette tentative.

Extraite de la Feuille d'Avis de Lausanne du 3 février 1921, nous recevons de Martherenges la lettre suivante :

“Lundi 31 janvier, une assemblée d'environ 200 citoyens du cercle de St-Cierges venus, malgré l'affreux temps de neige, de tous les villages, s'est prononcée en faveur de la création dans le cercle d'un parti agraire sur les bases suivantes : les citoyens du cercle de St-Cierges, désireux de sauvegarder les intérêts de l'agriculture et des branches de notre activité nationale qui collaborent avec elle à la prospérité du pays, s'unissent en vue de former un parti agraire. Hostiles à la lutte des classes, ils apporteront l'appui de leur force à toutes les œuvres qui concourent au développement moral, social et au bien-être matériel de notre peuple. Animés d'un indé-

fectible amour envers la patrie, défenseurs de l'ordre social, ils s'opposeront à toute tentative qui pourrait nuire à nos libres institutions. Leur devise sera Pro Campagna. Le Rédacteur ajoute : "Nous avouons que la nécessité de ce nouveau parti ne se faisait pas sentir. Le parti radical vaudois a défendu avec constance jusqu'ici les intérêts de la campagne, en cherchant à ne pas les mettre en opposition avec ceux des villes. La plupart des campagnards vaudois lui accorderont certainement leur confiance" (RED).

Sous la houlette d'Albert Wulliamoz, le jeune parti accapare rapidement l'attention du monde rural. Il envoie son chef au Conseil national en 1922, par le système proportionnel qui régit cette élection et s'implante au Parlement cantonal dès 1925 comme parti avec quatre députés.

Dès sa fondation, le PAI fait l'objet d'attaques violentes de la part du grand parti gouvernemental radical, absolu et autoritaire. Ses dirigeants craignent de perdre la majorité absolue au Conseil d'Etat, au Grand Conseil et au sein de l'électorat. Cette époque voit de nombreuses assemblées contradictoires dans la campagne vaudoise. Le successeur de Chuard au Conseil d'Etat, Ferdinand Porchet, se bat sur tous les fronts, prend son bâton de pèlerin et tente de contenir les progrès du parti agraire.

Mais le parti résiste. Nouveau succès aux élections fédérales de 1928, un deuxième conseiller national est élu et

le colonel Samuel Roulet de Missy rejoint Albert Wulliamoz dans la Berne fédérale. Vinrent les élections fédérales de l'automne 1935 et l'élection de Benjamin Schwaar. Un homme doué et énergique. Il fonde diverses organisations agricoles tout en faisant une utile propagande pour le parti paysan.

A l'époque, des alliances dites compromettantes voient le jour! L'attitude hostile des partis gouvernementaux amènent les dirigeants PAI à conclure des alliances occasionnelles avec la gauche. C'est ainsi que Samuel Roulet fut candidat au Conseil d'Etat en 1934 et en 1938 sur une liste paysanne et ouvrière, aux côtés de Paul Golay et Ernest Gloor, conseillers nationaux socialistes. Une autre alliance du genre en 1946, Albert Potterat fut candidat au Conseil d'Etat avec Arthur Maret et le docteur Jeanneret. Des alliances qui ne sont pas du goût de certains officiers dans l'armée qui se distancent un peu du parti.

L'entente vaudoise et le nouveau système électoral marquent un tournant politique important. En 1958 une alliance surprise est conclue entre le parti radical et le PAI et Albert Brochon est porté sur une liste commune. A la suite de cette nomination, un arrangement est conclu entre les partis radical, libéral, P.A.I. et chrétien-social. Conformément aux engagements pris au sein de l'Entente vaudoise, Marc-Henri Ravussin, est élu premier conseiller d'Etat P.A.I. en 1962.

Naissance de l'UDC. Le P.A.I. fait peu

neuve le 2 mars 1985, lors d'un congrès à Bercher. Le parti modifie sa dénomination. Le sigle P.A.I disparaît au regret de certains. Désormais le parti s'appelle Union démocratique du centre (U.D.C.) Une modification qui signifie l'alignement sur le Parti suisse.

Dany Schaer

Saint-Cierges : En 1154, l'évêque saint Amédée donna au Prieuré Saint-Maire l'église de Saint-Cierges qui était l'une des plus anciennes de la contrée. Elle était dédiée à saint Cyriaque qui a donné son nom au village. Les armoiries adoptées en 1910 rappellent cet ancien patron et sa légende (l'animal fabuleux représente le démon dompté par le saint). District du Gros-de-Vaud, 770 m altitude, sobriquet des habitants : Ronge-Tertre.

Sources : Archives de la ville de Lausanne ; Archives cantonales vaudoises; Saint-Cierges, Histoire, Images et Souvenirs par Jean-Louis Martin; Archives UDC Vaud. Olivier Meuwly : La politique vaudoise au 20e siècle.



**Merci à
Dany Schaer
pour ses
magnifiques
photos**

www.dany-schaer.ch



La première assemblée populaire

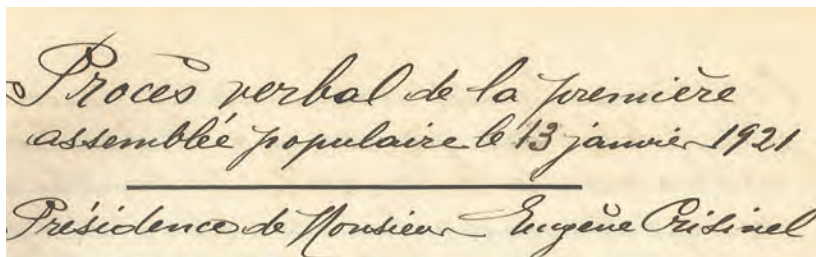
Procès-verbal du 13 janvier 1921

Procès-verbal de la première assemblée populaire le 13 janvier 1921, présidence de Monsieur Eugène Crisinel.

Ensuite de l'initiative lancée dans le cercle de St-Cierges par M. Eugène Crisinel, laquelle a recueilli environ 300 signatures, une assemblée composée d'environ 40 citoyens a été convoquée pour aujourd'hui à 2 heures au chef-lieu de cercle.

Monsieur le député A. Wulliamoz ouvre la séance en remerciant les citoyens qui ont bien voulu répondre à la convocation faite pour cette assemblée et expose les raisons pour lesquelles elle a lieu, c'est-à-dire pour procéder à un échange de vues loyalement, sans parti-pris comme aussi sans animosité aucune mais uniquement pour discuter de nos intérêts particuliers et poser les bases d'une meilleure organisation pour la défense de l'agriculture. Il fait part de ses craintes que l'agriculture marche, à vues humaines, au-devant d'une période critique; que nos gouvernements semblent ne pas tenir suffisamment compte de ses besoins et des moyens de lui venir en aide afin qu'elle conserve la situation à laquelle elle a droit et soit à même de résister aux éléments délétères, aux communistes qui, non seulement ébranlent l'édifice national mais aussi compromettent le sort de la classe paysanne.

M. Wulliamoz déclare ensuite laisser à l'initiative du mouvement le soin d'entrer dans le vif de la question. M. Eugène Crisinel dit d'abord qu'il ne doute pas que les citoyens ici présents soient partisans de la création d'un parti agraire. Il estime que nous n'avons jusqu'à maintenant pas travaillé d'une façon clairvoyante pour sauvegarder



*Procès verbal de la première
assemblée populaire le 13 janvier 1921
Présidence de Monsieur Eugène Crisinel*

nos intérêts. Il avait, raconte-t-il, il y a quelques temps pris la décision, vu les conditions défavorables dans lesquelles se débat l'agriculture, de choisir une profession libérale ou autre, mais vu l'opposition de ses parents, il y a renoncé mais avec le ferme désir de travailler pour améliorer les conditions d'existence du peuple campagnard car dit-il, n'est-il pas ridicule et contraire à la logique et à l'équité de livrer aux consommateurs pour 10 frs une denrée qui en coûte 20 au producteur. Il donne lecture, à l'appui de l'état d'infériorité de l'agriculture et de la situation précaire, d'un article de M. Rod-Rubattel qui montre le manque d'entente et de cohésion des campagnards et les invite à agir pour remédier aux lacunes de cet état de chose. Il passe ensuite en revue les différents articles de l'initiative qu'il a lancée. Ces articles au nombre de cinq

ont la teneur suivante : les sous-signés, citoyens actifs du cercle de St-Cierges, y domiciliés, demandent :

1) Que Messieurs les députés du cercle renseignent les citoyens sur les questions ou objets les concernant directement ou indirectement en donnant des conférences dans la ou les localités du cercle, où nos mandataires pourront se rendre compte de l'origine publique.

2) Qu'un groupe de 30 citoyens actifs du cercle, aient droit de demander à nos représentants une conférence où le sujet en question sera traité par tous ceux qui s'y intéressent.

3) Que toutes les notions faisant l'objet d'une discussion et approuvée par la majorité d'une ou des assemblées soient fermement défendues par nos représentants.

4) Que chaque année les prix des produits agricoles soient fixés par une assemblée de cercle.

5) Que des statuts soient élaborés pour grouper les travailleurs des champs afin qu'ils puissent défendre leurs intérêts.

Tout cela pour que des améliorations soient apportées dans :

1) La vie des cultivateurs ayant et intérêts à payer, cultivateurs qui aujourd'hui se trouvent souvent dans des situations pénibles.

2) La vie des ouvriers agricoles pour leur accorder les privilèges de ceux des villes et administrations fédérales (Caisses de retraites, vacances an-

nuelles, etc.)

3) La vente des produits agricoles ; toutes conditions qui sont nécessaires pour qu'un individu puisse travailler et progresser.

Monsieur E. Crisinel après avoir montré ce que signifierait pour la campagne la réalisation de son programme de nouvelle organisation et fait remarquer que nos mandataires doivent être plus étroitement en contact avec l'opinion populaire et leurs électeurs, prie les citoyens ici présents d'émettre leurs opinions.

Monsieur Wulliamoz demande une explication franche et est heureux de voir que la question de la création d'un parti agraire est posée par l'initiative et, quoique ne pouvant pas souscrire à tous les points de l'initiative, il dit que nous devons suivre le mouvement, que plusieurs cantons nous ont devancé et qu'il ne faut pas attendre que l'averse arrive pour agir. Mais d'autre part, il fait part de ses craintes de voir aboutir l'initiative telle que l'a conçue M. Crisinel.

Il dit que la question de la création d'un parti agraire dans le canton de Vaud a déjà été posée et que M. le Conseiller d'Etat Porchet l'a résolue négativement dans un long rapport.

M. Crisinel explique à l'appui de nombreux arguments que l'agriculture n'est la plupart du temps pas défendue par des hommes ayant mis la main à la pâte, c'est-à-dire ayant participé aux labeurs et aux rigueurs aussi du cultivateur. Il estime que nous n'avons, à son avis, qu'un seul journal : Le paysan suisse, organe que rédige le

Dr Laur, pour défendre énergiquement notre cause, que la mévente de nos produits a pour cause le manque d'initiative et de clairvoyance, trop de soumission des campagnards et que les travailleurs des villes sont autrement mieux organisés et travaillent pour cela dans un esprit différent.

Monsieur le député C. Favre expose qu'il est favorable en principe à la création du parti agraire, mais qu'il voit dans son aboutissement une divagation des partis bourgeois et se demande s'il ne créerait pas des embarras à nos représentants qui ne sauraient sur quel terrain travailler au Grand Conseil.

Monsieur Henri Monachon envisage la question sous un jour tout différent. Il déclare que, indépendamment de l'appartenance quant aux opinions à un parti ou à l'autre, nous pouvons, principes à part, lutter sur le terrain professionnel pour la défense des revendications paysannes avec la dénomination d'agrarien et que les représentants d'associations d'ouvriers et de fonctionnaires ne se sont pas souciés du parti auquel ils se rattachaient, mais qu'ils ont obtenu satisfaction en leur faisant droit à la majeure partie de leurs revendications, en se plaçant pour les défendre sur le terrain professionnel seul.

M. le député Wulliamoz reconnaît exact le point de vue ou plutôt la constatation de M. H. Monachon et confesse qu'il a été déçu de la votation populaire du 31 octobre dernier où les bourgeois ont tendu la main aux fonctionnaires en lâchant les agriculteurs, rejetant le projet d'introduction de la

journée de 8h dans les entreprises de transports. Il paraissait ridicule de craindre l'adoption de la journée de 8 heures pour les travailleurs de champs et voici qu'il a suffi de l'espace de trois mois pour la voir figurer à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du bureau international du travail.

Monsieur E. Crisinel a d'autres arguments à faire valoir à l'appui de son initiative, entr'autre la question des conditions peu équitables de vente du lait et la façon peu édifiante dont se sont comportés, en produisant leurs notes, certains représentants de l'aile vétérinaire à l'égard d'agriculteurs ayant eu leur bétail atteint de fièvre aphteuse.

M. J. Besson député, explique que les producteurs de lait, dans les assemblées de fédérations laitières, se sont défendus de leur mieux. Il s'en est cependant trouvé dans le nombre pour s'opposer à une majoration des prix et ces derniers ont été définitivement fixés par le Conseil fédéral d'une manière quelque peu arbitraire.

M. E. Crisinel parle du prix de revient de nos produits et s'arrête dans les détails pour prouver que nous ne les vendons pas à des prix rémunérateurs. Il expose ses projets, la ligne à suivre pour l'élaboration de son programme.

Convocation d'une grande assemblée de citoyens avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Discussion du manifeste
- 2) Nomination d'une commission pour l'élaboration des statuts.

- 3) Nomination d'une commission chargée de fonder un journal agricole.
- 4) Proclamation au peuple de la campagne vaudoise.

M. Wulliamoz désire que M. Crisinel consulte l'assemblée sur les points fondamentaux de son initiative et concentre la délibération sur ces points-là. M. H. Monachon estime que la question primordiale est celle de la création du parti agraire et que c'est sur celle-ci que l'assemblée doit se prononcer en premier lieu.

On passe au vote qui donne une majorité favorable à la constitution du parti agraire.

M. Eugène Freymond, syndic de St-Cierges, est défavorable à la création de ce parti mais demande que les représentants de la campagne travaillent en se groupant entre eux pour la défense de leurs intérêts.

M. Eugène Crisinel fait remarquer que de cette façon on maintiendrait l'état de chose actuel, ou bien que l'on tomberait dans la création de syndicats peu désirables à bien des égards et que son manifeste ne peut avoir de suite dans ces conditions-là.

M. Wulliamoz propose de nommer un comité de cercle composé d'un délégué de chaque commune.

M. Eugène Crisinel, qui en proposait deux ou trois, se rallie à la proposition de M. Wulliamoz. Soumise au vote de l'assemblée, cette proposition est adoptée à une forte majorité.

M. le député Favre propose de choisir des jeunes comme délégués pour faire

partie du comité puisque ce sont eux qui ont pris l'initiative de ce mouvement.

M. Eugène Crisinel demande que Messieurs les députés du cercle fassent partie du comité – adopté !

Il est ensuite procédé à la présentation et à la désignation des membres du comité choisis comme suit :

Pour St-Cierges :

M. Freymond, syndic

Pour Thierrens:

M. Paul Berzin et M.C. Favre, député

Pour Correvon :

M. S. David, syndic

Pour Ogens :

M. Pahud

Pour Bercher :

MM Coquerand, syndic et Wulliamoz, député

Pour Boulens :

M. F. Guex, municipal

Pour Chapelle:

M. J. Besson, député et M. Veyre syndic

Pour Peyres-Possens : M. O. Pelet, syndic

Pour Chardonney-Monhaubion:

M. A. Jaccoud, syndic

Pour Villars Mendraz:

M. H. Jatton, syndic

Pour Sottens:

M. Monachon

Pour Martherenges :

M. L. Monachon et M. Eugène Crisinel

Le Comité décide de tenir une courte séance à l'issue de l'assemblée, puis le présent procès-verbal est lu par le soussigné et adopté à l'unanimité.

Au nom de l'assemblée

Le Président

A. Wulliamoz

L'Union Démocratique du Centre et le Pays de Vaud

90 ans d'histoire... (Extrait de l'historique du 70ème anniversaire)

En 1921 fut officiellement créé le parti vaudois des Paysans, Artisans Indépendants. Nous allons évoquer les circonstances qui ont précédé et entouré cet événement. Il y a environ cent ans, la situation de l'agriculture suisse était relativement bonne. Le développement des échanges internationaux et l'épanouissement d'une industrie d'exportation modifièrent peu à peu cet état de fait favorable. On exportait des produits manufacturés et l'on importait en échange des denrées agricoles à bas prix. Ce système permettait aux ouvriers de se nourrir à bon marché et de vivre avec des salaires

alors misérables. L'agriculture pâtit grandement, est-il besoin de le dire, de cette nouvelle situation, étant livrée sans protection à la concurrence étrangère.

Pourquoi des paysans vaudois ont-ils créé un parti ?

La première guerre mondiale amena

un bouleversement total: commerce international fortement réduit, raréfaction des denrées de première nécessité, puis cartes de rationnement. Les paysans prenaient, comme on dit, le couteau par le manche et s'en rendirent compte; ils s'aperçurent aussi qu'ils avaient été les victimes du système économique d'avant-guerre. Ils approuvèrent le besoin de prendre leur destinée en mains, de se regrouper pour mieux se défendre et éviter le retour au marasme, à la mévente des produits, à la misère.

Cette prise de conscience collective conduisit à la création du Parti

paysan, appelé aussi Parti agrarien. Cette «onde verte» balaya l'Europe de la France aux Balkans. En Suisse, le premier parti cantonal à voir le jour fut le Parti paysan zurichois, fondé en mars 1917, en pleine guerre, alors que l'armée française lançait, au Chemin des Dames, une offensive qui finit d'ailleurs de façon désastreuse. En 1918, création du Parti bernois. Peu après, les Vaudois se mirent en branle,

APPEL
A LA POPULATION
DU
CERCLE DE ST-CIERGES !

Chers Concitoyens,

L'instabilité de la situation économique, l'importance des problèmes d'avenir impliquent à tous ceux qui ont à cœur le développement et la prospérité de nos campagnes le devoir de s'unir pour sauvegarder leurs intérêts en constituant un

PARTI AGRAIRE

Loin d'éveiller la lutte des classes, notre appel désire grouper :

*les travailleurs des champs
les travailleurs de la pensée
les artisans et les ouvriers.*

Animés d'un même amour de la patrie, d'un même désir de maintenir nos libres institutions avec la ferme volonté de collaborer au bien-être moral et social de notre peuple, nous vous convoquons en

*Assemblée générale, à St-Cierges, lundi 31 janvier, à 19 heures
(7 h. du soir).*

ORDRE DU JOUR :
CONSTITUTION D'UN PARTI AGRAIRE

Le Comité d'initiative :

MM. A. Wulliamoz, député, Bercher.
C. Favre, député Thierrens.
J. Besson, député, Chapelle.
E. Freymond, syndic, St-Cierges.
L. Coquerand, syndic, Bercher.
A. Vulliens et F. Guex, municipaux, Boulens.
L. Veyre, syndic, Chapelle.
S. David, syndic, Correvon.
L. Monachon, syndic, E. Crisinel, E. Monachon, Martherenges.
A. Jaccoud, syndic, Montaubion-Chardonnay.
G. Pahud, syndic, Ogens.
O. Pelet, syndic, Peyres-Possens.
H. Monachon, Sottens.
P. Berzin, Thierrens.
H. Jaton, syndic, Villars-Mendraz.

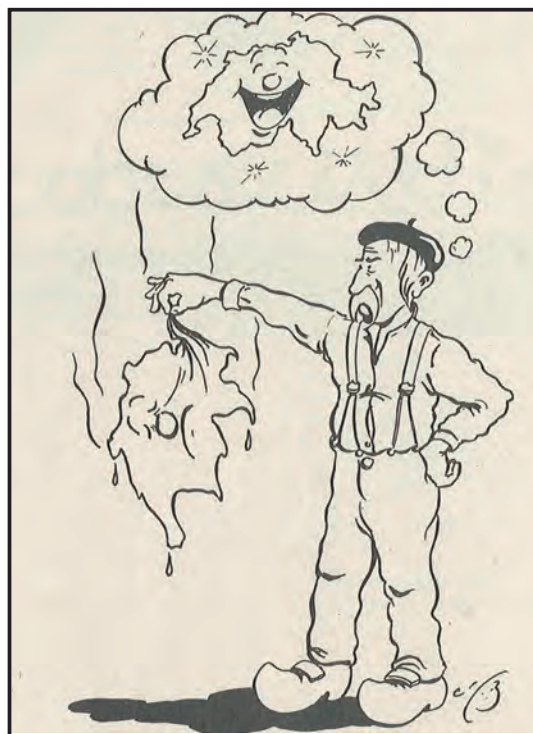
à témoin la date de 1919 figurant sur notre drapeau. Mais, officiellement, le Parti vaudois date du 13 janvier 1921. Ce jour-là, à Saint-Cierges, une assemblée porta le nouveau parti sur les fonts baptismaux. L'année précédente, au cours d'une assemblée des délégués de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture, on avait failli aboutir à un résultat positif. Mais l'arrivée inopinée du conseiller fédéral Ernest Chuard, rentré de Berne en toute hâte, fit échouer cette tentative.

Le fondateur et la grande lutte pour le droit à l'existence

Le fondateur du Parti paysan vaudois fut Albert Wulliamoz, député à Bercher. Elu sous l'étiquette radicale en 1913, il continua comme mandataire du nouveau parti dès mars 1921, avec ses deux collègues de cercle Jules Besson et Constant Favre. Mais, les pressions exercées sur ces derniers furent telles qu'ils rentrèrent bien vite au grand bercail radical, laissant Albert Wulliamoz tout seul, comme un acteur sur une scène face à un public hostile.

C'est le moment de rappeler que, dès sa fondation, notre parti fut l'objet d'attaques violentes de la part du grand parti gouvernemental qui était alors vraiment radical, c'est-à-dire absolu et autoritaire. Ses dirigeants avaient vu les effectifs des partis frères bernois et zurichois fondre comme neige au soleil. Ils craignaient de subir le même sort et de perdre la majorité absolue qu'ils détenaient alors au Conseil d'Etat, au Grand Conseil et au sein de l'électorat. Quant aux libéraux, ils re-

prochaient à nos prédécesseurs d'avoir divisé encore plus l'opposition anti-radical. Cette époque vit un véritable bouillonnement des idées dans la campagne vaudoise; de nombreuses assemblées contradictoires se déroulaient dans une ambiance survoltée. L'une d'elles, qui eut lieu dans



l'église de Saint-Cierges, ressemblait à s'y méprendre aux fameuses disputes qui, au XVI^e siècle, opposèrent les réformateurs aux papistes partisans du statu quo ante.

Les premiers succès

Albert Wulliamoz, homme intègre et droit, chrétien convaincu, se trouva livré aux attaques violentes d'adversaires à qui tous les coups bas étaient permis. Mais, dans ses tribulations, il eut aussi droit à des encouragements. C'est ainsi qu'il fut nommé conseiller national en automne 1922. Ce résultat inespéré remplit de joie les tenants du nouveau parti qui se dépensèrent sans

compter et abordèrent résolument les élections cantonales de mars 1925. Aux côtés d'Albert Wulliamoz réélu, on vit apparaître le jeune Albert Brochon, 26 ans; Victor Pidoux, élu dans le cercle de Lucens et Emile Buffat, à Vuarrens, complétaient ce quatuor à cordes vocales. En automne 1925, réélection d'Albert Wulliamoz au Conseil national. Dès 1926, Jean Martin succède à Victor Pidoux. Nouveau succès aux élections fédérales de 1928. Notre parti arrive à faire élire un deuxième conseiller national et le colonel Samuel Roulet, de Missy, rejoint Albert Wulliamoz à Berne. Aux élections cantonales de 1929, perte du siège de Vuarrens, mais élection d'Henri Cottier dans le cercle de Romand et d'Albert Potterat dans celui de Molondin. Le quatuor des députés devient quintette. En automne 1931, lors des élections fédérales, premier échec sérieux : perte du deuxième siège au Conseil national. Albert Wulliamoz quitte la scène politique fédérale après neuf ans d'activité et Samuel Roulet demeure notre seul représentant à Berne. Echec d'autant plus regrettable que la durée de législature du Conseil national passe de trois à quatre ans. Cela n'empêche pas qu'en mars 1933, un sixième député, Charles Grand de

Lonay, vient renforcer le groupe agrarien du Grand Conseil. Dans le cercle de Lucens, François Rey, élu à l'âge de 25 ans, succède à Jean Martin.

Ces élections de 1933 voient la première grande victoire du Parti socialiste qui obtient la majorité absolue à Lausanne et dans plusieurs cercles citadins. A Vevey, un parti bleu allié à la gauche envoie trois députés au Grand Conseil. Parmi eux, un certain Benjamin Schwaar dont nous allons reparler.

Le grand affrontement

Vinrent les élections fédérales de l'au-



tomne 1935 ! C'est la reconquête du siège perdu en 1931. Le nouvel élu n'est autre que Benjamin Schwaar. Homme énergique, doué d'une vive intelligence et d'une grande éloquence, il se révéla un débateur de première force. Sa position de directeur de la Fédération laitière du Léman lui assurait le contact avec

de nombreuses sociétés de laiterie. Son activité débordante le conduisit à fonder diverses organisations agricoles tout en faisant une utile propagande pour le parti paysan.

En face de lui, le conseiller d'Etat Fer-

dinand Porchet, le type même du radical absolu et autoritaire. Pendant un quart de siècle, il a régné, c'est le mot qui convient, sur le Département cantonal de l'A.I.C. et sur le Parti radical vaudois. On lui doit, certes, d'utiles réalisations en faveur de notre agriculture, mais toujours, si l'on peut dire, sous étiquette radicale. Adversaire implacable de notre parti, il n'avait qu'un désir, qu'un rêve, l'extirper du canton du Vaud. Reconnaisant la valeur de Benjamin Schwaar, il s'y attaqua sans merci, ce qui provoqua de vifs duels oratoires entre les deux politiciens.

Des alliances compromettantes

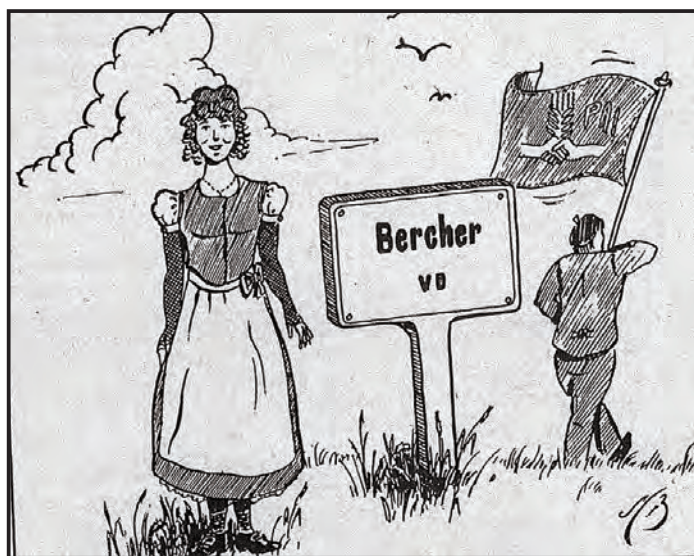
A cette époque, l'attitude hostile des partis gouvernementaux amena nos dirigeants à conclure des alliances occasionnelles avec la gauche. C'est ainsi que Samuel Roulet fut candidat au Conseil d'Etat en 1934 et 1938 sur une liste paysanne et ouvrière, aux côtés de Paul Golay et Ernest Gloor, conseillers nationaux socialistes. La dernière alliance de ce genre fut conclue en 1946, où Albert Potterat fut candidat au Conseil d'Etat avec Arthur Maret et le docteur Jeanneret. Ces alliances conduisirent certains de nos membres, officiers dans l'armée, à se

distancer un peu du parti.

De 1936 à 1944

1936 fut l'année d'une grande fête: le 19 juillet, à Bercher, on inaugura notre drapeau, celui qu'on peut voir encore aujourd'hui. Manifestation digne et grandiose, en présence de 2000 personnes. Le nouvel emblème, porté par David Blanc, de Romanel, entouré d'une vingtaine de Vaudoises en costume formant la plus gracieuse des gardes d'honneur, fit le tour du village à la tête d'un grand cortège.

Cette période d'activité féconde se concrétisa par une nouvelle avancée lors des élections cantonales de 1937. René Rouge dans le cercle de Ville neuve, Elie Péclard à Bex, Constant Reymond à Bottens, Alfred Agassis à Champvent et Samuel Henchoz à Château-d'Oex vinrent renforcer le groupe de nos députés au Grand Conseil qui comptait onze membres.



L'année 1939 marque le début de la deuxième guerre mondiale, de la mobilisation générale. Les élections fédérales de l'automne se font pratiquement de manière tacite.

Pendant cette période, le sentiment national, ravivé par les dangers de l'extérieur, prend le pas sur les luttes

partisanes. Cela n'empêche pas le Parti paysan de progresser encore. Lors des élections cantonales de 1941, notre députation au Grand Conseil atteint son apogée sous le système majoritaire en comptant 12 membres. Daniel Carrard, d'Echallens, est le nouvel élu. Mais il y a aussi des deuils à déplorer : en automne 1942, décès du député François Rey, d'Oulens-sur-Lucens; il meurt à 34 ans, sans avoir pu donner sa pleine mesure. Henri Dutoit le remplace au Grand Conseil. Au printemps 1943, c'est le décès inopiné et tragique de Benjamin Schwaar. Le vide qu'il laisse est immense et bien des membres du parti sont désemparés par ce départ subit. Albert Brochon lui succède au Conseil national où il est réélu en automne avec Samuel Roulet. En 1944, encore un décès, celui de Constant Reymond. Pour le remplacer, les électeurs du cercle de Bottens élisent Edouard Pilet, mais ce dernier rejoindra bien vite les rangs du parti radical.

Dans l'immédiat après-guerre : gros changements !

Les élections cantonales de 1945 sont marquées par un raz-de-marée de l'Union de la gauche. Les cercles de Lausanne, Yverdon, d'autres encore sont submergés par la montée des populistes et des socialistes. Cette crue soudaine emporte nos sièges de Bex et de Villeneuve, tandis que, dans l'arrière-pays, une offensive radicale fait tomber nos sièges de Château-d'Oex et d'Echallens. Bilan: perte de quatre sièges.

On note heureusement le gain d'un siège à Montreux par l'élection de Fernand Cochard. De plus, quatre nouveaux députés indépendants sont élus. Aux côtés de René Brocard, du cercle de Coppet, qui siège depuis 1940, on voit apparaître Louis Anex de Chesières, ainsi que les trois Charles, soit Charles Sollberger, qui se retrouvera en automne socialiste et syndic de Bex, Charles Monneyron, de Gilly, qui retournera bientôt gambader dans la grande prairie radicale, et enfin Charles Bettens, notre colonel, qui prendra le titre envié et sans doute unique au monde d'agrarien-indépendant. La même année, il se signalera par le dépôt d'une motion demandant l'introduction du suffrage féminin. Henri Cottier, 70 ans, est le doyen du Grand Conseil et préside la séance inaugurale. On note l'élection de 42 députés populistes; ajoutés à leurs 39 collègues socialistes, ils représentent une force réelle.

Aux élections fédérales de 1947, les populistes, sur leur lancée, enlèvent trois sièges vaudois au Conseil national, tandis que notre parti perd à nouveau son second siège. Samuel Roulet demeure notre seul représentant à Berne.

Introduction du système proportionnel dans les grands cercles

1948 voit la modification de la L.E.D.P. par l'introduction du système proportionnel pour l'élection des députés dans les cercles comptant trois députés et plus (17).

Dans les 41 cercles à deux sièges et les 2 cercles à un député, le système majoritaire subsiste. Résultat: lors de l'élection au Grand Conseil de 1949, nos sièges de Romanel, Ecublens et Montreux tombent et, par une offensive éclair, les radicaux nous enlèvent encore le deuxième siège de Saint-Cierges. Heureusement, à côté de ces quatre pertes, on note trois gains, et Aloïs Grob dans le cercle de Villeneuve, Alfred Fattebert dans celui de Granges-Marnand et Albert Chevalley (Belmont) viennent combler les vides. La députation agrarienne ne compte plus que sept membres, l'effectif le plus bas de l'après-guerre.



Malgré ces circonstances défavorables, Albert Potterat est élu président du Grand Conseil. Le 13 avril 1949, à la grande salle d'Yvonand, le Parti paysan vaudois et les électeurs du cercle de Molondin fêtent dignement le nouvel élu, premier agrarien à accéder au perchoir. En 1950, notre parti reprend le deuxième siège de Saint-Cierges, laissé vacant à la suite d'une nomination à la préfecture de Moudon. Eugène Monachon entre au Grand Conseil.

En février 1951, encore un deuil douloureux: le décès subit d'Albert Potterat, fauché à 52 ans. William Gudit lui succède au Grand Conseil. La même année, lors des élections

fédérales, un apparentement est conclu avec le nouveau Parti chrétien-social qui obtient un siège. Samuel Roulet, 74 ans, est le doyen du Conseil national et préside la séance inaugurale.

Lors de l'élection au Grand Conseil de 1953, on note la perte du siège de Champvent, mais le gain de deux nouveaux sièges, l'un à Baulmes (Marc-Henri Ravussin), l'autre à Bottens (Emile Jaton). Le groupe compte donc neuf députés, plus un agrarien-indépendant et trois indépendants. Après 40 ans d'activité parlementaire cantonale, notre vénéré Albert Wuliamoz quitte le

Grand Conseil où Maurice Piot le remplace. En se retirant, il cite la parole biblique: «Et maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur aller en paix, car mes yeux ont vu ta promesse...». Cette promesse c'est, pour le vieux lutteur, la loi sur l'agriculture, votée par le peuple suisse le 30 mars 1952.

Après les décès d'Henri Cottier et de Samuel Roulet: renouvellement.

En mai 1955, décès subit de Samuel Roulet, remplacé au Conseil national par Albert Brochon, lui-même réélu en octobre. En 1953, à la mort d'Henri Cottier, le secrétariat et l'administration du parti ont été repris par une équipe

jeune et dynamique: Lucette Hügli, Pierre Teuscher et Georges Cuénoud. Ce rajeunissement porte ses fruits et, lors de l'élection au Grand Conseil de 1957, le P.A.I., c'est ainsi qu'on l'appelle alors, fait un bond en avant, gagnant trois sièges dans le seul district de Morges où sont élus Jean-Jacques Teuscher, Frédéric Stoudmann et Alfred Charrière. Edouard Zinder (Avenches), Louis Anex et Charles Bettens viennent renforcer le groupe qui compte maintenant 15 membres. Dans le cercle de Lucens, Henri Badoux succède à Henri Dutoit.

Et, pour couronner le tout, voici Alfred Fattebert élu président du Grand Conseil.

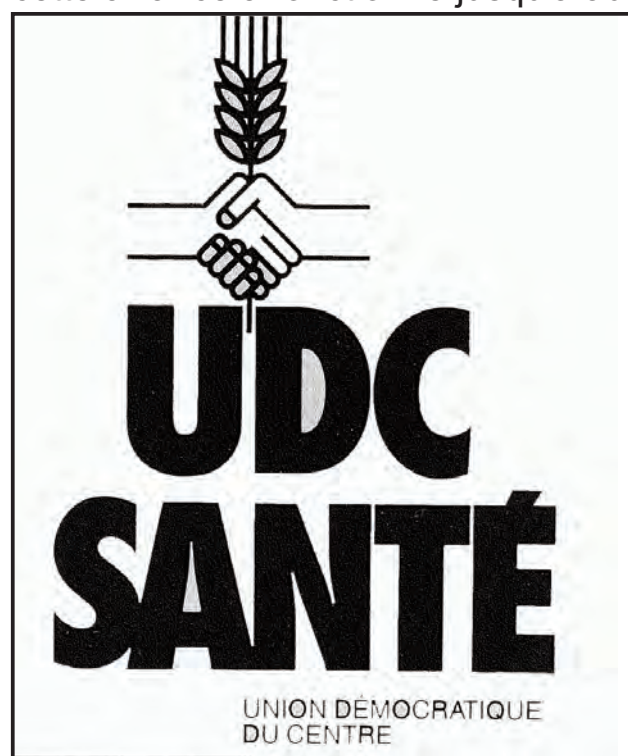
Cet homme modeste présidera cette assemblée souvent indisciplinée avec tact et fermeté. En cours de législature, de nouveaux élus, Daniel Margot de Rolle (1959), Robert Pasche d'Oron (1960) et Edmond Vautier d'Aubonne (1961) font passer l'effectif du groupe à 18 membres, le maximum jamais atteint. En 1961, on déplore le décès de Maurice Piot, président du groupe P.A.I. Charles Guignard lui succède au Grand Conseil.

Naissance de «l'Entente vaudoise» et nouveau système électoral

Nous nous devons d'évoquer maintenant les élections au Conseil d'Etat de 1958, qui marquèrent un tournant politique important, et qui furent mouvementées au possible. Aucun élu au premier tour. Avant le deuxième tour se produisit un fait extraordinaire: une

alliance fut conclue entre le Parti radical et le P.A.I. et notre candidat du premier tour, Albert Brochon, fut porté sur une liste commune. Au second tour, les six conseillers d'Etat sortants furent réélus, plus un nouveau socialiste. Quant aux trois agriculteurs présentés par trois partis différents, ils mordirent la poussière.

A la suite de cette élection mémorable, un arrangement fut conclu entre les partis radical, libéral, P.A.I. et chrétien-social. Baptisée «Entente vaudoise», cette alliance a fonctionné jusqu'à au-



jourd'hui. Régulièrement, on la donne pour moribonde, ou même défunte. Mais, semblable au Phénix, oiseau fabuleux de l'Antiquité, elle renaît tout aussi régulièrement de ses cendres.

On a dit du Grand Conseil élu en 1957 qu'il avait été le plus novateur que le canton ait connu depuis 1803. N'a-t-il pas, successivement, autorisé les fusions des communes de Montreux-

Planches et de Montreux-Châtelard, ainsi que celles de Bussy et de Chardonnay, ratifié aussi le transfert de la commune de Bercher du district de Moudon à celui d'Echallens, porté à cinq années la durée de cette législature-là pour faire coïncider les élections au Grand Conseil et celles du Conseil d'Etat, donné un préavis favorable à l'introduction du suffrage féminin sur les plans communal et cantonal, et, finalement, modifié la L.E.D.P. en instituant l'élection du Grand Conseil à la représentation proportionnelle, sur la base de 30 arrondissements au lieu de 60 cercles ? En 1959, décès d'Albert Wulliamoz, fondateur de notre parti. Ses obsèques furent l'occasion d'un grand rassemblement de nos adhérents.

Un premier conseiller d'Etat P.A.I. !

Le nouveau système électoral provoqua de nombreux changements aux élections cantonales de 1962. Quinze députés formèrent le nouveau groupe P.A.I., dont six nouveaux: René Agassis, Paul Christinet, Paul Jaccoud, André Sordet, John-Henri Weber et Edouard Zulauf. Mais surtout, conformément aux engagements pris au sein de l'Entente vaudoise, nous avons pu faire élire notre premier conseiller d'Etat, Marc-Henri Ravussin.

Voilà un résultat magnifique; nos grands-pères n'auraient même pas osé y rêver !

En cours de législature, divers changements interviennent. Ainsi, en 1964,

Samuel Pichon remplace Daniel Margot, démissionnaire. La même année, décès du député indépendant René Brocard, dans l'arrondissement de Nyon. Un de nos amis, Luc Luginbühl, lui succède, mais ne sera pas réélu en 1966. En 1965, on déplore le décès du député Edmond Vautier, 42 ans. Claude Debonneville le remplace au Grand Conseil. En 1965 également, démissions d'Alfred Fattebert et d'Albert Chevalley, auxquels succèdent Henri Oulevey et Roland Ferrot.

Rajeunir sans cesse

Aux élections cantonales de 1966, perte du siège de Begnins ; le groupe compte 14 députés. A Bex, on note l'élection d'un indépendant, Alfred Meili, qui rejoindra le groupe P.A.I. en 1970. En 1967, Pierre Teuscher est élu conseiller national et succède à Albert Brochon. En 1968, élection de Charles Guignard à la préfecture de Moudon. Il est remplacé au Grand Conseil par la première et hélas seule députée PAI, Agathe Salina, qui ne restera que deux ans en fonction. En 1970, le groupe PAI compte à nouveau quinze députés, grâce à la reconquête du siège de Begnins. Aux côtés de Paul Christinet qui réapparaît après une éclipse de quatre ans, voici trois nouveaux députés: Marcel Blanc, Etienne Freymond et Charles Henchoz. Pour la troisième fois, les couleurs violettes montent au mât et Jean-Jacques Teuscher accède au perchoir présidentiel où, une année durant, il fera honneur à notre parti. Début 1973, Jean-Pierre Berger succède à Henri Badoux, démissionnaire.

Aux élections de 1974, le recensement fédéral de la population de 1970 déploie ses effets, et plusieurs arrondissements ruraux perdent un siège. Pour le P.A.I., il en résulte la perte de quatre sièges, à Belmont, Château-d'Oex, Ecublens et Rolle.



Heureusement, trois gains permettent le maintien d'un groupe de quatorze députés. Nouveaux élus à cette occasion : Arnold Bory et Jean-Paul Cuénoud à Oron, Paul Girardet et Luc-Etienne Matile à Morges. Peu après, Paul Girardet prend les rênes du secrétariat du parti, remplaçant Pierre Teuscher et son équipe.

Depuis lors, les changements ont été nombreux au sein de notre députation. En 1976, départ de Jean-Paul Cuénoud qui a émigré au Canada. Armand Matthey le remplace au Grand Conseil. La même année, on note la démission de John-Henri Weber, de l'arrondissement de La Sarraz, auquel Roland Liechti succède. En 1977, c'est René Agassis qui quitte le Grand Con-

seil où Georges Burdet le remplace.

Olivier Rapaz à Bex et Michel Thévoz, dans l'arrondissement de Payerne, accèdent au Grand Conseil. Mais nous avons surtout la grande joie d'assurer la succession de Marc-Henri Ravussin

en élisant Marcel Blanc au Conseil d'Etat, où il reprend le Département des travaux publics. Willy Freymond lui succède au Grand Conseil. Nous faisons notre possible pour appuyer notre nouveau conseiller d'Etat, ce qui ne veut pas dire que nous approuvions de A à Z la politique gouvernementale. Le fait d'appartenir à l'Entente vaudoise ne doit pas nous inciter à nous comporter comme un docile troupeau. Nous res-t-tons un parti de

femmes et d'hommes libres, dans un pays libre.

Nouveaux changements lors des élections cantonales de 1978. Des pertes, tout d'abord: le deuxième siège de l'arrondissement de Morges et celui de Begnins. Mais, des gains aussi: la reconquête du siège d'Ecublens, occupé dès lors par Gilbert Laydu, et surtout un siège enlevé aux radicaux dans l'arrondissement de Cossonay d'où nous arrive un nouveau député de 33 ans, Jean-François Vullioud. En décembre 1980, démission d'André Sordet, remplacé par André Roy de Premier. A la fin de l'été 1981, c'est au tour de Paul Jaccoud de quitter la présidence du Groupe agricole et le Grand Conseil, après 19 ans de bons et loyaux ser-

vices. Sa succession est assurée par Félix Dutoit, syndic de Villars-le-Terroir, tandis que Georges Burdet reprend la présidence du groupe P.A.I. - U.D.C. Le 9 juillet, à Denges nous fêtons, dans la joie et la reconnaissance, les 60 ans de notre parti. Une occasion propice d'évoquer le passé avec les luttes et les sacrifices consentis par nos devanciers, mais aussi de regarder avec confiance vers l'avenir, à sept mois des élections cantonales. Confiance justifiée, car le groupe P.A.I. - U.D.C, augmente d'une unité et compte dès lors 15 députés, tandis que Marcel Blanc est brillamment réélu au Conseil d'Etat, suivant même de près la locomotive Delamuraz. A la suite des modifications résultant du recensement fédéral de 1980, nous perdons notre siège d'Orbe. A Oron, les miracles de 1974 et 1978 ne se sont pas renouvelés et le deuxième siège de cet arrondissement nous échappe au profit des libéraux qui augmentent fortement leur représentation au parlement cantonal. Mais nous pouvons reconquérir les sièges perdus en 1974 et 1978 à Rolle et Begnins et arrivons, de justesse, à en enlever un dans l'arrondissement de Romanel. Willy Baumgartner dans l'arrondissement de Begnins, Maurice Parmelin, et Georges Cottier dans ceux de Rolle et Romanel entrent au Grand Conseil, accompagnés de Georges Blum (Bex), qui remplace Olivier Rapaz élu juge de Paix.

Ces succès sont un encouragement pour nos militants, et nous marchons d'un bon pas vers les élections fédérales de l'automne 1983. Rem-

plaçant Pierre Teuscher démissionnaire, Jean-Pierre Berger est élu Conseiller national. Quelques mois plus tard, il quitte le Grand Conseil où Marcel Pelet, syndic de Peyres-Possens, lui succède en février 1984.

En cette même année 1984, Charles Guignard, préfet de Moudon, fait valoir ses droits à la retraite. Un radical le remplace, mais nous pouvons saluer peu après la nomination de notre coreligionnaire politique Ami Desmeules au poste de préfet du district d'Oron.

En décembre 1984, à Chavannes-le-Veyron, le drapeau violet s'incline sur la tombe du colonel Bettens.

Député de 1945 à 1962, Charles Bettens a ensuite assuré, avec fidélité et ponctualité, pendant plus de 22 ans, la chronique du Grand Conseil dans les colonnes du «Pays Vaudois». Le Colonel, comme on l'appelait, nous quitte au bel âge de 92 ans.

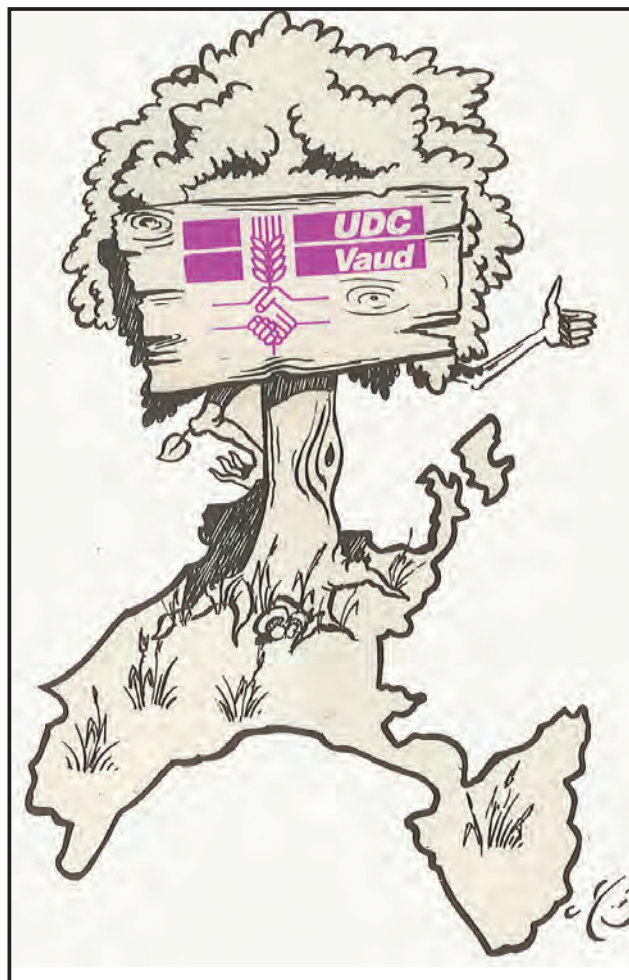
Le 2 mars 1985, lors d'un congrès qui a lieu à Bercher, le parti fait peau neuve en modifiant sa dénomination: le sigle P.A.I. disparaît, au regret de certains. Désormais, notre parti s'appellera l'Union démocratique du centre (U.D.C.). Cette modification d'appellation concrétise notre alignement sur le Parti suisse tout en permettant une meilleure ouverture vers un électorat citoyen. Cette ouverture aura pour conséquence l'entrée en lice de l'U.D.C. en ville de Lausanne, lors des élections communales de l'automne 1985, mais sans succès pour le moment. Ebranlé dans sa santé, le député

Arnold Bory quitte le Grand Conseil en septembre 1985. Il est remplacé par Bernard Völlmy, syndic d'Oron-le-Châtel. En novembre 1985, nous avons le chagrin de perdre Marc-Henri Ravussin, député de 1953 à 1962, puis conseiller d'Etat pendant 16 ans. Il nous quitte à l'âge de 73 ans ; les derniers honneurs lui sont rendus dans son village de Baulmes.

Les idées de mars 1986 ne sont pas particulièrement favorables à notre parti, puisque nous perdons les sièges de La Sarraz et de Romanel sans obtenir de gain ailleurs. Un seul nouvel élu, Pierre-François Veillon, de Bex, qui remplacera Georges Blum, démissionnaire. Un motif de satisfaction: la brillante réélection de Marcel Blanc qui est le conseiller d'Etat ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Autre raison de se réjouir: dès le début de la session de mai, notre ami Georges Burdet occupe le perchoir présidentiel. C'est le quatrième président du Grand Conseil que notre parti donne au canton. A Ursins, sous la cantine, la fête est belle. Expéditif et énergique, Georges Burdet conduira avec autorité les débats du parlement vaudois jusqu'au printemps 1987.

Les élections fédérales d'octobre 1987 sont à marquer d'une pierre blanche pour l'UDC Suisse, qui gagne deux sièges au Conseil national, à Zurich et en Argovie, alors que les pronostics étaient défavorables. La députation bernoise, que l'on croyait voir diminuer, demeure intacte. Le siège fribourgeois, qui paraissait fortement menacé, est également maintenu. Dans

le canton de Vaud, Jean-Pierre Berger est réélu sans problème. A partir de décembre, 28 parlementaires U.D.C. (24 conseillers nationaux et 4 conseillers aux Etats, dont un tiers de nouveaux élus) siègent sous la coupole fédérale. Pour couronner le tout, notre siège au Conseil fédéral, sérieusement contesté par certains, est assuré par l'élection du Bernois Adolf Ogi qui



succède au Grison Léon Schlumpf. Jeune et dynamique, le nouveau conseiller fédéral est soucieux de faire progresser notre parti en Suisse romande. En janvier 1988, on note la fondation d'une section U.D.C. à Genève.

A signaler, sur le plan vaudois, un nouveau changement au sein de la députation au Grand Conseil. A fin 1987, on

enregistre la démission de Marcel Pelet. Gilbert Fiaux, syndic d'Herminches, lui succède comme représentant de l'arrondissement de Moudon, aux côtés de Willy Freymond qui préside le groupe U.D.C, depuis 1985.

Paul Girardet quitte le Grand Conseil en septembre 1987. Il est remplacé par André Bugnon de St-Prex qui deviendra, l'année suivante, syndic de sa commune.



Jean Fattebert

Claude Debonville et Michel Thévoz passent également la main en mars 1989, et sont remplacés respectivement par Adrien Streit d'Aubonne et Jean Fattebert

de Villars-Bramard. En mai 1989, Félix Dutoit cède son siège à Jean-Claude Mermoud, syndic d'Eclagnens.

Ces quatre nouveaux députés seront réélus en fin de législature.

Les élections cantonales de mars 1990 sont à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre groupe politique. Tout d'abord, notre Conseiller d'Etat en fonction, Marcel Blanc est réélu brillamment en obtenant 10204 suffrages de plus qu'en 1986.

Au Grand Conseil, victoire !

Deux députés de plus : nous passons donc de 13 à 15. L'arrondissement de

Belmont-sur-Yverdon obtient un second siège en la personne de Catherine Zeiter, d'Yvonand. Pour la première fois depuis 1922 nous avons une femme élue entrant au Grand Conseil par la grande porte. En effet, Agathe Salina, élue députée en 1968 en cours de législature, succédait à Charles Guignard qui avait été nommé préfet. Madame Salina ne s'était pas représentée en 1970.

L'arrondissement de La Sarraz retrouve son député, perdu 8 ans auparavant : c'est Pascal Buffet de Montricher qui ira à Lausanne.

A Avenches, pour la première fois, nous décrochons un siège : c'est René Stucki qui sera le député UDC le plus éloigné de la capitale.



Marcel Blanc

Le président cantonal, Jean-François Vuilloud, après avoir magnifiquement

dirigé les débats de notre parti pendant 8 ans démissionne à l'occasion du Conseil exécutif du 31 mai 1990. Jean Fattebert, nouveau député de Villars-Bramard est élu par de longs applaudissements.

Conseil communal de Lausanne

Pour couronner le tout, quelques mois plus tard, nous obtenons notre premier Conseiller communal UDC à Lausanne, c'est Jean-Luc Chollet de Rovéréaz.

Nous pouvons dès lors envisager l'avenir avec confiance et marcher résolument au-devant de nouvelles échéances électorales.

Avant de terminer, il nous reste à souligner l'importance de notre journal tout au long de la vie du parti: tour à tour «Paysan vaudois», puis «Pays vaudois», «Pays romand» et enfin à nouveau «Pays vaudois», il a servi de trait d'union, encore et toujours, entre les responsables, les militants et le public."

Au cours de son existence, notre parti s'est solidement enraciné dans notre bonne terre vaudoise. Nous avons, dans ce canton, un rôle à jouer qui va au-delà de notre importance

numérique. Sans perdre de vue Lausanne et le croissant lémanique, nous devons assurer la défense des intérêts de l'arrière-pays qui est, grâce à notre conseiller d'Etat, valablement représenté à l'Exécutif cantonal. Notre participation à l'Entente vaudoise ne doit pas jouer le rôle d'un oreiller de paresse. Gardons notre indépendance de jugement, évitons l'ornière du conformisme. En restant actifs et attentifs, nous pourrions envisager l'avenir avec confiance et marcher résolument au-devant de nouvelles échéances électorales.

Flash sur ces 20 dernières années

Beaucoup de hauts et un scandaleux coup bas provenant de radicaux et libéraux caractérisent les vingt dernières années de l'UDC vaudoise. En 1992, c'est l'heure de la votation sur l'EEE le 6 décembre 1992. L'UDC Vaud penchait plutôt en faveur de l'entrée de la Suisse dans l'Espace



Rencontres nationales 2003

Economique Européen et M. Christoph Blocher n'était pas encore le bienvenu en terre vaudoise. L'année 1995 rime avec Mme Emmanuella Blaser qui devient la première femme UDC vaudoise élue au Conseil national. C'est aussi cette année que rentre au Grand Conseil, un jeune député âgé de 28 ans, M. Pierre-Yves Rapaz, notre actuel Président du groupe des députés au Grand Conseil

Année noire pour l'UDC: c'est en 1996 qu'est annoncée la démission forcée de notre conseiller d'Etat Pierre-François Veillon, suite à une cabale des libéraux et radicaux et l'élection au Conseil d'Etat de Joseph Zisyadis. C'est ce qu'on appelle un vrai « vrai coup vache ! » et un drame humain qui laisse des traces.

Avec l'année 1998, c'est le retour en fanfare de l'UDC avec l'élection de Jean-Claude Mermoud au Conseil d'Etat et une belle période pour la majorité de droite à ce même Exécutif. Lors de cette même année, notre parti enregistre la nomination de deux dignes représentantes du sexe dit « faible » Jacqueline Borboën et Ursula Daepfen au Grand Conseil vaudois.

Notre parti entre dès l'année 1999 dans un cycle de croissance qui se poursuit actuellement: lors des élections fédérales d'octobre, l'UDC passe pour la première fois la barre des 10 % de l'électorat vaudois, avec à la clé l'élection d'André Bugnon et de Jean Fattebert au Conseil national. Cette progression se poursuit en 2002 avec les votations cantonales et le renforcement de notre députation au

Grand Conseil qui passe de quatorze députés à vingt et un députés.

En 2003, Jean Fattebert quitte la vice-présidence de l'UDC Suisse après avoir servi le parti suisse durant de longues années. La même année notre parti organise avec succès à Montreux, au mois de septembre, les premières Rencontres Nationales UDC avec comme invités d'honneur Messieurs Christoph Blocher et Franz Weber. Dans la foulée, on enregistre une nouvelle progression importante lors des élections fédérales d'octobre 2003, avec un juste retour de manivelle puisque l'UDC Vaud devient le premier parti de droite dans le canton et envoie quatre conseillers nationaux à Berne.

Dix ans après Jean Fattebert, c'est en 2004 que le député Bertrand Clot de Bottens assume la présidence du Grand Conseil vaudois. Après une période de transition, magnifiquement assurée par notre bien aimée, Gilberte Demont dite "Doudou", notre Secrétariat se professionnalise véritablement en 2004 avec l'engagement de Claude-Alain Voiblet, ancien député du Jura bernois.

En fonction des résultats obtenus lors des deux dernières élections fédérales de 1999 et de 2003, l'UDC Vaud constate une grande progression de son électorat dans toutes les villes du canton de Vaud. Fort de ce constat réjouissant, notre parti se doit cependant de proposer des candidats portant l'étiquette de notre parti dans les villes vaudoises lors des élections

communales de mars 2006. Cela n'est pas aisé si l'on sait que l'UDC compte uniquement 16 sections constituées, mais suite à un engagement de la direction du parti, ce sont 21 sections urbaines qui sont constituées à travers le canton, portant ainsi à 37 le nombre de sections locales. Désormais notre parti peut s'appuyer sur un réseau urbain performant.

Après le succès des élections communales de 2006, qui voit notre parti au sein des différents législatifs des villes du canton, le parti vit une première historique la même année notre député Jean-Luc Chollet qui est porté à la présidence du Conseil communal de la capitale vaudoise.

Engagée depuis 2004 au secrétariat administratif, Mme Sandrine Junod fait place à Mme Danielle Cudré-Mauroux.

Après Guy Parmelin, c'est Pascal Dessauges, puis Gérald Nicod qui président le parti cantonal depuis la fin des années nonante jusqu'au début de l'année 2010.

Suite à la multiplication des sections locales aux quatre coins du canton, l'UDC Vaud doit s'adapter au nouveau découpage territorial du canton. Le nombre de districts passe de dix-neuf à dix districts et pour s'adapter à cette situation notre section cantonale se réorganise rapidement en fondant dix sections de district.

La croissance du parti ne se dément pas en 2007. Rebelote, la réussite est

au rendez-vous des élections cantonales avec l'envoi de vingt-six députés au Grand Conseil alors même que le nombre des membres du Grand Conseil se réduit à cent-cinquante. C'est encore un immense succès aux élections fédérales d'octobre où notre parti devient la première force politique du canton de Vaud en passant devant le parti socialiste. Il envoie désormais cinq conseillers nationaux à Berne.

Cette croissance de l'UDC Vaud fait



André Bugnon, Président du Conseil national

grincer des dents les autres acteurs politiques. En 2007, les troisièmes Rencontres nationales de Montreux sont perturbées par des manifestants de gauche, hostiles à la politique de notre parti. Quelques mois après ces événements, la section UDC Lausanne doit être protégée par la police pour tenir une assemblée à la salle des cantons de la Gare de Lausanne.

L'année politique 2007 – 2008 apporte honneur et joie aux Vaudois, à notre parti en particulier, de voir André Bugnon élu premier citoyen de notre pays.

En 2008, suite à l'éviction de Christoph

Blocher par Mme Evelyne Widmer-Schlumpf du Conseil fédéral, sous une pression médiatique très forte, la sec-

Schlumpf et de la section UDC grisonne. Chaudes ambiances mais l'UDC Vaud est restée en front uni !



Election de trois Juges, Mmes Mélanie Pache, Sandra Rouleau et Mihaela Amoos

tion cantonale vaudoise est dans l'embarras. C'est lors d'un Congrès extraordinaire de notre parti à Poliez-

Il appartient à notre député Laurent Chapuis de présider avec compétence le Grand Conseil durant l'année 2009. A noter qu'entre 2008 et 2010 le réseau de sections locales s'est élargi avec la création des sections locales de Bussigny, Chavornay, Les Ormonts, Payerne, Renens, Sainte-Croix, Vallorbe et Yverne.

Avec la croissance du parti, les exigences des différents acteurs sont plus importantes et l'UDC Vaud engage en 2010 un collaborateur scientifique, M. Raphael Tanner. Il va soutenir nos élus nationaux et cantonaux dans leur tra-



Landsgemeinde de Coinsins, le 4 décembre 2010

le-Grand que les membres divisés confirment toutefois l'exclusion de l'UDC Suisse d'Evelyne Widmer-

vail parlementaire. Durant cette même année, un nouveau signe de la croissance de l'UDC est perceptible avec le

renforcement de la présence de l'UDC au sein du Tribunal cantonal vaudois qui se traduit avec l'élection de trois personnes compétentes au dit tribunal.

Aujourd'hui, en vue de poursuivre la croissance de l'UDC en terre vaudoise, toutes les manches sont retroussées et notre parti a peaufiné son programme de la prochaine législature. Les initiatives fédérales dites des minarets, en 2009 et du renvoi des criminels étrangers, en 2010 ont été un succès total et l'année 2010 se termine en décembre par une Assemblée générale des délégués de l'UDC Suisse, sous forme de Landsgemeinde mémorable, dans les vignobles de La Côte vaudoise suite au refus d'octroi

de salles à notre parti.

Le 13 janvier 2011 à Saint-Cierges et à Thierrens, sous la Présidence de M. Fabrice Moscheni, Messieurs Ueli Maurer, Conseiller fédéral, Toni Brunner, Président de l'UDC Suisse, accompagnent de nombreux invités lors de la manifestation qui marque le 90ème anniversaire de notre parti.

Un grand Merci au PAI, vive l'UDC, vive notre Canton et vive la Suisse !

Liste des Présidents du Grand Conseil

1949 - POTTERAT Albert, à Niédens-sur-Yvonand

1957 - FATTEBERT Alfred, à Villars-Bramard

1970 - TEUSCHER Jean-Jacques, à Ecublens

1986 - BURDER Georges, à Ursins

1994 - FATTEBERT Jean, à Villars-Bramard

2004 - CLOT Bertrand à Bottens

2009 - CHAPPUIS Laurent à Cuarnens

L'UDC VAUD aujourd'hui

Le groupe des députés au Grand Conseil :

M. RAPAZ Pierre-Yves, Président groupe UDC Vaud

MM. les députés :

ABBET Raphaël

BONJOUR Eric

BRELAZ François

CHAPPUIS Laurent

CLOT Bertrand

DUCOMMUN Philippe

DURUSSEL José

GLUTZ Félix

JOBIN Philippe

MODOUX Philippe

PERNOUD Pierre-André

PONCET Gabriel

REY-MARION Alette

AEBI Jean-Robert

BORY Marc-André

BUFFAT Michael

CHOLLET Jean-Luc

DESPOT Fabienne

DUFOUR Claude-Eric

FAVROD Pierre-Alain

GUIGNARD Pierre

MIEVILLE Michel

NICOLET Jacques

PIDOUX Pierre André

RAPAZ Pierre-Yves

SORDET Jean-Marc

Les Conseillers nationaux:

GLAUSER Alice; BUGNON André; GRIN Jean-Pierre; PARMELIN Guy;

VEILLON Pierre-François

Le Conseiller d'Etat :

MERMOUD Jean-Claude

Direction exécutive:

FALCONE Nathalie; GRIN Jean-Pierre; KARLEN Dylan; MERMOUD Jean-Claude; MOSCHENI Fabrice; RAPAZ Pierre-Yves; VOIBLET Claude-Alain

Comité Central:

BRÜLHART Micheline; BUGNON André; DAINA Nicolas;

DEILLON Fabien; DESPOT Fabienne; ESTOPPEY Aurore; FELIX Martial;

GLAUSER Alice; MERMOUD Jean-Claude; MEYSTRE Laurent; MOSCHENI

Fabrice; PARMELIN Guy; PONCET Gabriel; REBEAUD Pascal; STAUBER

Philipp; STETTLER Jacques; STOCCO Sandra; VEILLON Pierre-François.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de cette plaquette, notre Secrétaire général, M. Claude-Alain Voiblet, les députés, ainsi que MM Marcel Blanc, Jean-Claude Mermoud et Mme Dany Schaer.



Des remerciements particuliers à l'entreprise de Construction métallique Muller SA à Vuisternens-En-Ogoz grâce à qui cette plaquette a pu être réalisée financièrement.



Les citoyens votent UDC



**Elections
communales
2011**



www.udc-vaud.ch
CP 10-4168-3

Pour une Suisse forte